

Ronchin: recherche familles à énergies positives pour relever un défi...

Publié le 17/11/2015

Par Carine Bausière

Depuis quelques jours, il est possible de s'inscrire à la mairie pour participer au « défi Familles à énergie positive ». Une initiative qui s'étalera du 1er décembre au 30 avril. Alors, partants ?



1. De quoi parle-t-on ?

D'une initiative de la Métropole européenne de Lille qui a lancé un appel à candidatures auprès des communes en septembre. Qui voulait participer à ce défi animé par la Maison régionale de l'environnement et des solidarités ? Ronchin a levé la main. Depuis, l'organisation s'est mise en place, pilotée par Anaïs Sabin, chargée de mission dans le cadre de l'Agenda 21. Fin octobre, les inscriptions étaient ouvertes aux habitants de Ronchin, mais aussi de Lezennes.

2. Que faut-il faire ?

Participer ne coûte rien. Il ne s'agit pas de révolutionner les maisons ou appartements à l'aide de gros chantiers d'isolation. On parle juste ici de nouvelles habitudes à prendre.

Lorsque le défi commencera, une « écobox » sera remise aux différents foyers. Ils trouveront à l'intérieur des aides pour réussir leur mission : une multiprise avec interrupteur afin d'éviter de laisser les appareils électriques en veille, des thermomètres pour vérifier la température des différentes pièces du logement... et un sablier pour chronométrer le temps passé sous la douche !

Plusieurs ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques seront organisés pour expliquer les différents gestes à adopter de façon pérenne : baisser la température d'un degré, mettre des rideaux aux fenêtres, fermer le robinet en se lavant les dents, etc.

3. Pour quel résultat ?

En suivant ces préconisations, les familles devraient réaliser un minimum de 8 % d'économies d'énergie cet hiver (par rapport à leur facture de l'an dernier), pendant la période où l'on consomme beaucoup de chauffage et de lumière, en plus de l'eau. Les résultats sont ensuite lissés sur une année complète pour obtenir ce résultat.

Renseignements : Anaïs Sabin, à la mairie, 03 20 16 60 08.